



Saint-Roch-
des-Aulnaies

PENSER
VIVRE
PROTÉGER

POLITIQUE
DE LA CULTURE
ET DU
PATRIMOINE

COMITÉ CONSULTATIF
DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
2021

NOTES

- Le terme «*nous*», largement utilisé dans ce document, réfère à la communauté aulnoise.
- L'emploi du masculin a été retenu dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

LA NATURE D'UNE POLITIQUE...	
... DE LA CULTURE	4
... DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL	4
... DU PATRIMOINE BÂTI	4
PENSER, VIVRE ET PROTÉGER NOTRE CULTURE ET NOTRE PATRIMOINE	5
QUELQUES RÉALISATIONS DEPUIS LA POLITIQUE CULTURELLE DE 2007	6
PORTRAIT	7
LA CULTURE ET LE PATRIMOINE SONT BIEN VIVANTS À SAINT-ROCH-DES-AULNAIES	11
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	15
DÉFINITIONS	15
PRÉMIÈRES ET ENJEUX	17
OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES	18
<i>PENSER</i>	<i>18</i>
<i>VIVRE</i>	<i>18</i>
<i>PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR</i>	<i>19</i>

LA NATURE D'UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

La politique de la culture est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité; elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie (ministère de la Culture et des Communications).

LA NATURE D'UNE POLITIQUE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui peuvent se transmettre d'une personne à une autre ou d'un groupe à un autre. Ce sont : les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques, les représentations. Parce qu'il est transmis par des porteurs de traditions, de génération en génération, le patrimoine immatériel est vivant. Plus particulièrement, la Loi prévoit l'attribution de statuts légaux aux éléments du patrimoine immatériel (ministère de la Culture et des Communications).

LA NATURE D'UNE POLITIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

La politique doit être fondée sur une approche globale et intégrée de l'intervention de l'État en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti tout en reconnaissant que ce patrimoine contribue au développement social, économique et culturel du Québec. Ainsi, la politique vise l'intégration du patrimoine bâti aux problématiques environnementales, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'éducation, de développement économique et social (Action patrimoine, *Élément pour une politique du patrimoine bâti au Québec*).

Grange octogonale
de la famille Castonguay



PENSER, VIVRE ET PROTÉGER NOTRE CULTURE ET NOTRE PATRIMOINE !



Manoir seigneurial des Aulnaies

Le besoin d'actualiser notre *Politique de la culture et du patrimoine* (2007) découle de plusieurs chantiers, réalisations et réflexions qui ont eu lieu au cours des toutes dernières années. Qu'il s'agisse de l'élaboration par la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies de

la vision de développement « *Je cultive mon village* » (2018), des réflexions entamées en 2019 sur les avenues de mise à jour de la précédente politique sur la culture et le patrimoine ou encore de l'adoption toute récente de la *Politique culturelle de la MRC de L'Islet* intitulée : « *La culture : un miroir de nous-mêmes* » (2020), cette proposition pour une nouvelle politique aulnoise actualisée en culture et patrimoine s'inspire de tout le travail accompli et de tout le chemin parcouru depuis les 13 dernières années.

Il s'agit donc d'une entreprise visant la modernisation et la mise à jour d'une vision stratégique permettant de « *Penser, vivre et protéger* » – mais aussi mettre en valeur – la culture et le patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies pour les prochaines années.

Le patrimoine culturel de notre communauté et de son territoire résulte de l'addition de divers vécus, de façons de vivre et de nous exprimer, de manières de bâtir et d'occuper l'espace. À nous de le protéger, de le promouvoir... et de le vivre !

QUELQUES RÉALISATIONS DEPUIS LA POLITIQUE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE 2007

- Création d'un comité consultatif de la culture et du patrimoine;
- Inventaire du patrimoine bâti dans la zone patrimoniale (Ruralys, août 2008);
- Brochure sur le patrimoine bâti (choisi) juin 2009, diffusée aussi par l'application *Ondago*;
- Mise en place d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale dans la zone patrimoniale (PIIA, 2016);
- Consultation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour des études de rénovation de bâtiments patrimoniaux;
- Mise en place d'une bibliothèque municipale répondant à des standards de qualité et appui au développement des activités culturelles;
- Contribution au développement de la Place de l'église et du cimetière *ad sanctos* en partenariat avec la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies;
- Contribution et partenariat avec la Corporation de la Seigneurie des Aulnaies sur les activités et le parc immobilier de la Seigneurie des Aulnaies;
- Promotion et appui matériel selon la demande des groupes et stimulation à la création de projets;
- Publication et promotion d'événements culturels dans *Le Jaseur* et les médias sociaux;
- Création de la *Semaine du patrimoine* et participation à sa programmation;
- Aménagement et installation de mobilier dans nos parcs municipaux;
- Inscription au patrimoine immatériel de la pratique de la meunerie artisanale.

PORTRAIT

Saint-Roch-des-Aulnaies occupe un territoire littoral choisi par nos ancêtres dès la seconde moitié du 17^e siècle, à l'époque courageuse et intrépide de la Nouvelle-France, dans une des plus grandes anses du fleuve Saint-Laurent – la Grande Anse – un milieu géographique singulier favorisant l'accostage et l'échouerie qui, à l'instar de l'embouchure de la rivière Ferrée, représentait un élément déterminant dans les choix stratégiques en vue de l'ouverture du territoire, son peuplement et la mise en place de ce qui allait devenir notre village avec son développement social et économique ultérieur. C'est d'ailleurs cet environnement littoral particulier, où les aulnes poussent en abondance, qui lui procurera cette partie très originale de son toponyme : les Aulnaies.



L'aulne rugueux pousse en bordure des zones humides; il a eu autrefois une fonction utilitaire qui a donné naissance à un savoir-faire traditionnel distinctif de notre communauté : paniers, fascines, fonctions médicinales, clôtures, arceaux de barils, etc.



Blason de la famille
Juchereau

Concédée en 1656 à Nicolas Juchereau de Saint-Denis par le gouverneur Jean de Lauson, la seigneurie dite de la Grande Anse – qui compte parmi les plus anciennes de toute la Côte-du-Sud et qui ne sera véritablement ouverte à l'établissement des premières familles pionnières qu'à partir de 1680 (familles Saint-Pierre et Pelletier) – sera rapidement désignée *seigneurie des Aulnets*, puis *des Aulnaies*, une particularité qui sera conservée dans le nom de la paroisse érigée en 1722 lorsque saint Roch sera retenu comme protecteur de la population aulnoise, puis dans le nom du bureau de poste ouvert en 1827 et de la Municipalité lorsque celle-ci sera définitivement constituée en 1855, à la suite de l'abolition du régime seigneurial.

À travers le temps, la communauté aulnoise s'est façonnée avec l'activité agricole et autour des lieux essentiels à la vie sociale et économique : église, moulin, quai, ateliers, commerces, écoles, etc. Aujourd'hui, Saint-Roch-des-Aulnaies est une municipalité d'environ 50 km², rassemblant une population d'environ 960 personnes.

Deux sites géographiques marqués et distincts ont été engendrés par l'évolution et le développement de cette même communauté aulnoise en double agglomération : deux villages pour une même localité représentent en effet une caractéristique distinctive et peu coutumière dans les municipalités issues des vieilles seigneuries de la vallée laurentienne.

D'un côté, à l'est, le Village-des-Aulnaies autour de l'anse des Dupuis, de la rivière Ferrée, de ses installations agro-industrielles (moulin banal pour la meunerie, le sciage, le cardage, manoir seigneurial, ensemble de bâtiments agricoles, pépinière commerciale pionnière, ateliers divers, laiterie-beurrerie, tannerie) et de ses maisons ancestrales. Plus à l'ouest, la pointe et le village de Saint-Roch resserrés autour de l'église monumentale, de son ensemble

institutionnel et d'une concentration de maisons et autres bâtis anciens. Entre les deux, le lieu-dit du Domaine, avec ses terres agricoles ouvrant de majestueuses percées visuelles sur le paysage estuarien et le site de l'ancien quai, véritable trait d'union entre les deux hameaux de la municipalité.



Vue aérienne du côté de l'anse des Dupuis

À ces ensembles s'ajoutent les lieux connus sous les dénominations du Bas-de-Saint-Roch encore plus à l'est du territoire, et du Haut-de-Saint-Roch vers l'ouest. Dans la portion plus au sud de la municipalité, au beau milieu de la fertile plaine littorale sud-côtoise, le Deuxième rang possède lui aussi un caractère unique avec plusieurs maisons ancestrales où, bien sûr, dominent les paysages champêtres.

La communauté aulnoise était jadis réputée pour ses grandes cultures, sa culture maraîchère et fruitière, de même que pour ses semences arboricoles. Les producteurs se sont ensuite tournés vers le lait, les céréales et l'élevage, certains s'inscrivant même dans la filière biologique associée à la farine emblématique de la Seigneurie des Aulnaies.

Si agriculture et tourisme (telles villégiature et sculpture animalière) ont constitué pendant longtemps la principale image mise de l'avant pour représenter notre municipalité, et que ces deux secteurs d'activités apparaissent plus cruciaux et incontournables, force est de constater aujourd'hui que ceux de la culture et du patrimoine sont, eux aussi, devenus avec le temps des aspects majeurs qui définissent notre identité.



Champs de céréale dans le Deuxième rang

Autant d'histoire, de patrimoine, de savoir-faire façonnant notre identité et nos aspirations ! Le paysage aulnois est le produit de toutes ces activités et interrelations entre nature et culture, laissant des traces et rendant compte aussi du dynamisme créatif des citoyens pour l'accueil aux autres et le développement de notre communauté.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE SONT BIEN VIVANTS À SAINT-ROCH-DES-AULNAIES !



Roue à godets du moulin banal

La culture et le patrimoine ne sont pas des acquis figés; ils sont bien vivants et se reflètent dans des cadres et des lieux réels où citoyens, organismes communautaires, associations diverses et institutions publiques les font vivre pour accueillir résidents et visiteurs.

Localité pittoresque s'étirant le long du fleuve géant, on y retrouve la *Seigneurie des Aulnaies*, le centre d'interprétation de la vie seigneuriale seul complexe où on retrouve son manoir (1853), son parc et son moulin à eau (1842) sur un même site et qui

produit, de la même manière qu'on le faisait au milieu du 19^e siècle, une farine biologique naturelle, elle-même transformée par la boulangerie artisanale. Cette entreprise valorise la farine artisanale et le savoir-faire boulanger.

L'ensemble de ce site historique, patrimonial et touristique de la *Seigneurie des Aulnaies* était, et demeure un joyau communautaire sauvé par l'action citoyenne et reconnu à l'échelle de tout le Québec. Soulignons ici l'apport remarquable de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies à la mise en valeur du site et à l'interprétation de la vie seigneuriale. La Corporation a célébré son 50^e anniversaire en 2019.

La *Place de l'église* représente un autre pôle d'attraction avec son église monumentale (1853), son cimetière sous le chœur, dit *ad sanctos*, sa petite

chapelle de procession d'architecture traditionnelle française (1792), et son presbytère (1888) qui accueille le *Café du Bon Dieu*, petite entreprise d'économie sociale dédiée à la préservation et à l'animation de ce lieu de socialisation, sans oublier l'*Atelier intergénérationnel de menuiserie*.



Place de l'église

Lieu de la première église et de son cimetière (1724), la *Place de l'église* est reconnue comme site archéologique et représente aussi un endroit fort fréquenté en raison de l'accès qu'elle offre au fleuve et à la grève, environnements naturels exceptionnels.

La *Bibliothèque des Aulnaies*, est un autre lieu dynamique qui offre aux citoyens l'accès aux livres et à plusieurs activités d'animation. L'*École de la Marée-Montante*, notre école primaire, est un lieu d'apprentissage, d'animation et de préparation à la vie citoyenne.

Nos espaces verts, nos terrains de sports et de jeux ainsi que le site du havre du Quai accueillent de nombreux visiteurs et citoyens, tant pour socialiser que pour la simple contemplation des paysages. Ces accès publics au fleuve (parc municipal, havre du Quai, pointe Rouge) sont d'une valeur inestimable en raison de leurs qualités esthétiques et environnementales.

Au-delà des bâtiments et des lieux, la culture et le patrimoine sont aussi portés par des gestes citoyens et associatifs, qu'ils émanent du *Cercle des Fermières*, de la chorale, du *Conseil des Chevaliers de Colomb*, de la Fabrique de la paroisse, du *Club de lecture*, du *Club de plein air des Aulnaies*, ou des *Amis de la Seigneurie*, sans oublier plusieurs initiatives citoyennes pour l'organisation et la tenue d'événements culturels et de loisirs.

La culture est aussi bien vivante par le travail de nos artistes et artisans. Véritables ambassadeurs de notre communauté, certains sont reconnus pour leur travail créatif et artistique et possèdent des ateliers et des boutiques.

Saint-Roch-des-Aulnaies se démarque par son patrimoine. Autant de témoins historiques qu'architecturaux valorisent nos paysages et les savoir-faire traditionnels. Le travail de certains propriétaires pour la restauration de leur maison ancienne et dépendances, les aménagements paysagers de qualité, ainsi que la dénomination des aires patrimoniales attestent de l'importance de ce patrimoine et de cet héritage pour la communauté aulnoise.

Cette valeur patrimoniale se traduit entre autres par des initiatives citoyennes comme la *Semaine du patrimoine*, une fête culturelle et patrimoniale récurrente, ou encore la *Fête du Pain* organisée sur le site de la *Seigneurie des Aulnaies* depuis 2013. Ces deux activités s'inscrivent dans une histoire culturelle propre à Saint-Roch-des-Aulnaies qui, par le passé, aura été marquée par d'autres manifestations de ce type comme le projet du *Village du Bas-Canada* à la fin des années 1970, le *Festival des Contrebandiers* dans les années 1980, ou encore les festivités du 325^e anniversaire de la concession de la Seigneurie des Aulnaies célébrées en 1981 et du 350^e en 2006.

La Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies affiche ses préoccupations à l'égard de la culture et du patrimoine dans ses actions et l'exercice de ses responsabilités. Elle s'est dotée d'un *Comité consultatif sur la culture et le patrimoine* pour l'épauler dans cette voie. Le statut de municipalité confère à l'autorité locale des obligations légales et règlementaires, entre autres en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, en aménagement du territoire et en urbanisme. Ainsi a-t-elle constitué un *Comité consultatif d'urbanisme* avec lequel elle administre un règlement spécial de protection patrimoniale : le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA)

dans les zones désignées du secteur du domaine seigneurial au Village-des-Aulnaies, du secteur de la Place de l'église au village de Saint-Roch, et dans le corridor de la route nationale 132. Enfin, la Municipalité entend intensifier encore d'avantage son rôle de vigilance à l'égard de son patrimoine et de la culture identitaire de ses citoyens.

Dans cette foulée, elle entend intensifier son action par l'actualisation de sa politique culturelle, de même que par le soutien de projets structurants et à forte retombées pour le milieu.



Denis Dubé, sculpteur animalier

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

DÉFINITIONS

Définir la culture

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » - (UNESCO, 1982, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*).

Définir le patrimoine culturel

« Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel » - (QUÉBEC, 2012, *Loi sur le patrimoine culturel*, art. 1, ministère de la Culture et des Communications).

* * *



Grand saule près de l'église

À la suite d'une consultation effectuée à l'hiver 2019, un certain nombre de préoccupations ont émergé. Il s'agit de principes en partie déjà formulés en 2007 et que nous devons actualiser de manière à les adapter aux défis des années 2020.

Nous convenons tous que le patrimoine, la vie artistique et l'animation du milieu, tel le loisir et le tourisme culturel, contribuent à l'attractivité, au sentiment d'appartenance et à l'identité aulnoise. Tout comme le soutien aux arts et à la culture représente un levier de développement social et économique important. La consultation menée en 2019 a permis de confirmer que la culture et le patrimoine sont des éléments incontournables et indispensables à la qualité de vie des Aulnoises et des Aulnois.

L'approche retenue pour cette entreprise de mise à jour de notre politique culturelle se décline sur trois thèmes devenant les objectifs généraux de notre proposition :

PENSER notre culture et notre patrimoine,

VIVRE notre culture et notre patrimoine,

PROTÉGER et mettre en valeur notre patrimoine,
dans toutes ses déclinaisons (*savoir-faire, paysages, bâtiments, archéologie...*)

PRÉMICES ET ENJEUX

Il est pertinent d'actualiser et de dynamiser l'image de notre présence culturelle et d'assurer la défense et le futur des richesses patrimoniales et paysagères de notre territoire, de son patrimoine matériel et immatériel. Ainsi, tout en reconnaissant les contributions et les réalisations substantielles de nos prédécesseurs, nous devons aussi leur témoigner notre reconnaissance en intégrant leur apport et leurs accomplissements dans le présent exercice d'actualisation.

Il y a désormais de nouveaux questionnements qui apparaissent et se transforment en autant de défis inédits, comme le développement des nouveaux médias, les avancées technologiques ou encore les transformations du tissu démographique. Ces données évoluent sans cesse et entraînent leur lot de nouveaux enjeux socio-économiques et de questionnements identitaires. La qualité de vie de nos citoyens est au cœur de notre démarche, mais les paramètres de ce que représente la qualité de vie se transforment eux aussi !

Cette nouvelle *Politique de la culture et du patrimoine* se veut donc rassembleuse afin de fédérer et de tirer le maximum de toutes nos forces. Elle doit générer une synergie entre les paliers politiques, communautaires et économiques.



Pinède des jardins de la Seigneurie des Aulnaies

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

PENSER

La réflexion et la concertation des acteurs du milieu nous permettront de conjuguer les actions suivantes :

- Distinguer notre municipalité au moyen d'une image de marque culturelle, de repères visuels et de couleurs spécifiques.
- Développer et favoriser des projets en concertation et en collaboration avec les organismes et la communauté, artistes et artisans qui valorisent notre culture et notre patrimoine.
- Susciter des initiatives de création et de diffusion dans les arts de la scène, les arts visuels et les arts populaires.

VIVRE

La culture et le patrimoine doivent être accessibles à toutes les Aulnoises et à tous les Aulnois. Cela contribue au sentiment d'appartenance et à la construction identitaire de notre milieu. Pour y parvenir, nous devons :

- Diffuser notre patrimoine distinctif, à l'aide notamment des outils adéquats.
- Encourager les initiatives du milieu et promouvoir auprès des jeunes la fierté de notre culture et de notre patrimoine.
- Soutenir nos organismes en culture et patrimoine, nos artistes et nos artisans.

PROTÉGER

Nos ancêtres ont exploré, choisi et développé cet espace devenu milieu de vie, en adoptant une façon particulière et différenciée de s'installer et de bâtir, en accord avec l'environnement. Notre gratitude pour ce legs patrimonial peut s'exprimer de plusieurs manières : en l'identifiant, en le respectant, en le préservant, en le rendant attractif et en le mettant en valeur. Pour ce faire, nous devons :

- Faire connaître les mesures de protection et de mise en valeur adéquates pour notre patrimoine bâti et nos paysages naturels.
- Sauvegarder nos façons de faire, soit notre patrimoine immatériel et industriel.
- Préserver et mettre en valeur notre patrimoine bâti, nos maisons ancestrales, nos bâtiments à intérêt patrimonial, nos places publiques, l'ensemble de nos fiers petits patrimoines ainsi que nos paysages naturels et humanisés.
- Veiller à l'intégration respectueuse de tout aménagements et ajouts structurants, incluant les nouvelles technologies, dans le paysage aulnois.



Hangar en bordure du littoral

COMITÉ DE RÉDACTION

La rédaction de cette politique est le fruit de la réflexion du *Comité consultatif pour la culture et le patrimoine*, constitué de:

Alain Paradis, Dominique Lalande, Brigitte Gagnon, Francine Thibault, Florence Gauthier.
S'est jointe au groupe Diane Renaud, conseillère municipale.

Ce comité est nommé par le Conseil municipal et a pour mission de promouvoir, protéger et diffuser la culture et le patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies auprès des citoyens et de toutes personnes intéressées par notre terroir.

Crédits photographiques : collection de *La Seigneurie des Aulnaies*, Diane Renaud, Alain Paradis, Evelyne Castonguay et une banque d'images disponibles sur internet et libres de droit.

